

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
Bureau international



(10) Numéro de publication internationale
WO 2015/015083 A1

(43) Date de la publication internationale
5 février 2015 (05.02.2015)

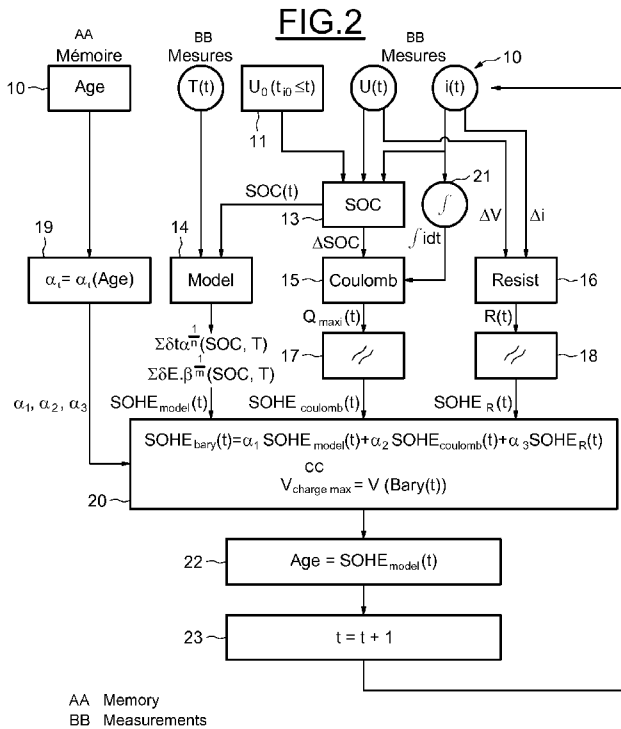
WIPO | PCT

- (51) Classification internationale des brevets :
G01R 31/36 (2006.01) H01M 10/44 (2006.01)
- (21) Numéro de la demande internationale :
PCT/FR2014/051826
- (22) Date de dépôt international :
16 juillet 2014 (16.07.2014)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication : français
- (30) Données relatives à la priorité :
1357472 29 juillet 2013 (29.07.2013) FR
- (71) Déposant : RENAULT s.a.s [FR/FR]; 13-15 quai Le Gallo, F-92100 Boulogne-Billancourt (FR).
- (72) Inventeurs : SAINT-MARCOUX, Antoine; 32 rue Pasteur, F-91120 Palaiseau (FR). ORIGUCHI, Masato; 20 rue du Tournebride, F-78120 Rambouillet (FR). DELOBEL, Bruno; 10 rue de l'Abbé Grégoire, F-92130 Issy-Les-Moulineaux (FR). CREACH, Thomas; 12 Cité Falguière, F-75015 Paris (FR). SOULIER, Juan-Pablo; 44 avenue Parmentier, F-75011 Paris (FR).

- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible) : AE, AG, AL, AM, AO, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BH, BN, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CL, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DO, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, GT, HN, HR, HU, ID, IL, IN, IR, IS, JP, KE, KG, KN, KP, KR, KZ, LA, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LY, MA, MD, ME, MG, MK, MN, MW, MX, MY, MZ, NA, NG, NI, NO, NZ, OM, PA, PE, PG, PH, PL, PT, QA, RO, RS, RU, RW, SA, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SM, ST, SV, SY, TH, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible) : ARIPO (BW, GH, GM, KE, LR, LS, MW, MZ, NA, RW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasién (AM, AZ, BY, KG, KZ, RU, TJ, TM), européen (AL, AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HR, HU, IE, IS, IT, LT, LU, LV, MC, MK, MT, NL, NO, PL, PT, RO, RS, SE, SI, SK, SM, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, KM, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

[Suite sur la page suivante]

- (54) Title : ESTIMATION OF THE STATE OF DETERIORATION OF AN ELECTRIC BATTERY
- (54) Titre : ESTIMATION DE L'ETAT DE VIEILLISSEMENT D'UNE BATTERIE ÉLECTRIQUE



(57) Abstract : The invention concerns a method of managing an electrochemical accumulator, which involves determining an estimated value (SOHE_{bary}(t)) of a state of deterioration of the accumulator. The estimated value (SOHE_{bary}(t)) is a barycentric value of the state of deterioration calculated as a barycentre of at least two values indicative of the state of deterioration of the accumulator, i.e. a first value (SOHE_{model}(t)) indicative of the state of deterioration of the accumulator calculated by a first method and a second value (SOHE_R(t)) indicative of the state of deterioration of the accumulator calculated by a second method different to the first method. From an initial commissioning state of the accumulator, the barycentric coefficients (α₁, α₂) are varied at least once, making it possible to calculate the next barycentric value of the state of deterioration of the accumulator, when a previous SOHE value of the state of deterioration of the accumulator, calculated according to the first method (SOHE_{model}(t)), has passed a first threshold.

(57) Abrégé :

[Suite sur la page suivante]

WO 2015/015083 A1

**Publiée :**

— avec rapport de recherche internationale (Art. 21(3))

L'invention porte sur un procédé de gestion d'un accumulateur électrochimique, dans lequel on détermine une valeur estimée ($SOHE_{\text{bary}}(t)$) d'un état de vieillissement de l'accumulateur. La valeur estimée ($SOHE_{\text{bary}}(t)$) est une valeur barycentrique d'état de vieillissement calculée comme un barycentre d'au moins deux valeurs indicatives de l'état de vieillissement de l'accumulateur, soit une première valeur indicative ($SOHE_{\text{model}}(t)$) de l'état de vieillissement de l'accumulateur calculée par une première méthode et une seconde valeur indicative ($SOHE_{\text{R}}(t)$) de l'état de vieillissement de l'accumulateur calculée par une seconde méthode différente de la première méthode. À partir d'un état initial de mise en service de l'accumulateur, on fait varier au moins une fois les coefficients barycentriques (α_1, α_2) permettant de calculer la prochaine valeur barycentrique d'état de vieillissement de l'accumulateur, quand une précédente valeur de SOHE calculée selon la première méthode ($SOHE_{\text{model}}(t)$) d'état de vieillissement de l'accumulateur a franchi un premier seuil.

Estimation de l'état de vieillissement d'une batterie électrique

L'invention a pour objet la gestion de la charge d'une batterie
5 d'accumulateurs électriques, en particulier la gestion de la charge
d'une batterie pour véhicule automobile électrique et/ou hybride. De
telles batteries peuvent être par exemple de type Lithium-ion. Elles
comportent généralement une pluralité d'accumulateurs électriques,
également appelés cellules. Chaque cellule comprend un système
10 électrochimique apte à être rechargé jusqu'à une tension maximale à
vide, et délivrer ensuite un courant électrique sous une tension qui est
d'abord légèrement inférieure à la tension maximale à vide, puis qui
diminue, à intensité de courant constante, jusqu'à la prochaine étape de
rechargement de la batterie. Les batteries sont généralement contrôlées
15 par un système de contrôle électronique de batterie (BMS – « Battery
Management System ») qui pilote par exemple les phases de recharge
de la batterie pour amener la batterie à la tension souhaitée en fin de
recharge sans provoquer un échauffement excessif de la batterie et en
évitant qu'une des cellules arrive à un niveau de charge sensiblement
20 plus élevé, ou sensiblement moins élevé, que les autres cellules de la
batterie.

Le système BMS peut être configuré pour calculer une variable
sans dimensions "SOC" (State of Charge) permettant de quantifier par
une variable comprise entre zéro et 1 le niveau de charge de la
25 batterie, suivant des méthodes connues par ailleurs, faisant par
exemple intervenir une intégrale des valeurs d'intensité de courant
ayant traversé la batterie, une variation de niveau de tension de la
batterie, une tension à vide de la batterie mesurée à un instant où le
courant traversant la batterie était nul.

30 Un système BMS assure une protection de la batterie en
l'empêchant de fonctionner en dehors de sa plage de fonctionnement
typique, et assure une protection notamment contre la surintensité, la
surtension (lors de la charge), la sous-tension (lors de la décharge) ou

encore, ce qui est particulièrement important pour les batteries Li-ion, contre la surchauffe et la sous-température.

Le système BMS permet notamment de gérer la charge de la batterie en imposant au moment des phases de rechargement le niveau maximal de puissance autorisée en charge. Il permet d'afficher des valeurs caractéristiques de l'état de la batterie telles que le SOC. Le système BMS peut également être configuré pour estimer au cours du roulage du véhicule une valeur SOHE (State of Health Energy), qui est un coefficient permettant de quantifier le niveau d'énergie disponible dans la batterie une fois celle-ci chargée à son plein potentiel, en tenant compte de la dégradation des performances de la batterie au cours de son cycle de vie. Une valeur SOHE peut par exemple être calculée comme le rapport entre :

- l'énergie qu'on peut puiser sur la batterie à partir de son état pleinement chargé, à son état d'usure actuel, à une température de référence (ex : 25°C), à un niveau de courant constant de référence (par exemple 33A pour une cellule de 33Ah), jusqu'à ce que la tension aux bornes de la batterie descende à un seuil bas de tension (ex : 2.5V).

- l'énergie qu'on peut puiser sur la batterie à partir de son état pleinement chargé, à l'état neuf, à la même température de référence, au même niveau de courant constant de référence, jusqu'à ce que la tension aux bornes de la batterie descende au seuil bas de tension.

Le seuil bas de tension peut correspondre à la tension minimale aux bornes de la batterie en deçà de laquelle on interdit de puiser sur la batterie pour ne pas la dégrader (tension dite "de coupure").

La valeur SOHE peut être calculée par diverses méthodes mentionnées plus loin, et permet d'estimer l'énergie disponible dans la batterie en fin de charge et le kilométrage que le conducteur peut donc espérer parcourir.

Pour améliorer la précision de l'estimation d'autonomie du véhicule, on a donc intérêt à estimer le SOHE de la manière la plus précise possible; Or, les sources d'erreur de calcul sont diverses, et leur amplitude varie avec l'avancée en âge de la batterie et les

cyclages qu'elle subit. En outre, afin de ne pas inquiéter le conducteur du véhicule par des fluctuations de l'autonomie estimée qui pourraient paraître erratiques d'une recharge à la suivante, il est préférable que l'évolution de la valeur estimée de SOHE soit régulière d'une recharge à la suivante.

En outre, à partir d'une estimation fiable du SOHE de la batterie, on peut envisager d'optimiser les cycles de charge –décharge de la batterie de manière à augmenter la durée de vie de la batterie par rapport à des cycles de charge-décharge qui seraient toujours effectués entre les mêmes limites de tensions à vide de la batterie.

Il existe de nombreux modèles empiriques de vieillissement de batteries. Par exemple, le document «R. Spotnitz, "Simulation of capacity fade in lithium ion batteries", Journal of Power Sources 113 (2003) 72-80», permet de prévoir un vieillissement théorique de la batterie, pour un profil d'utilisation client donné. Le modèle proposé est un modèle en boucle ouverte. Autrement dit, en cas de dégradation de la batterie non prévue par le modèle (dégradation anormale ou modèle mal calibré), l'estimation du SOHE pourra être erronée : le SOHE suit l'évolution de la batterie théorique ayant servi à calibrer le modèle, mais n'est pas réajusté en fonction de la dégradation de la batterie réelle.

Le document "METHOD AND APPARATUS OF ESTIMATING STATE OF HEALTH OF BATTERY" (US2007/0001679 A1) divulgue qu'il existe un lien entre la résistance interne d'une cellule de batterie et son état de vieillissement (SOH ou "State Of Health"). Elle propose de comparer la résistance interne estimée d'une cellule à des valeurs de résistance de référence cartographiées. Un inconvénient de cette méthode est que l'estimation du SOHE dépend en outre du profil d'utilisation effectif (courant, température) de la batterie.

Le brevet US 6,653,817 (General Motors) divulgue également une méthode d'estimation de l'état de vieillissement de la batterie à partir de la caractérisation de sa résistance interne. La méthode exposée dans le document nécessite une architecture de système avec des composants électroniques spécifiques de haute puissance. De plus,

la méthode utilise un intermédiaire de calcul, le SOHP ("State of Health Power"), et une mauvaise caractérisation du lien SOHP-SOHE peut aboutir à une erreur d'estimation du SOHE importante.

5 Il existe enfin des méthodes d'estimation de l'état de vieillissement d'une batterie dite par «comptage coulombique», comme par exemple celle décrite dans « Enhanced coulomb counting method for estimating state-of-charge and state-of-health of lithium-ion batteries » (Applied Energy, Volume 86, Issue 9, sept 2009, pages 1506-1511). Un inconvénient de cette méthode est qu'elle manque de
10 précision dès lors que l'on ne décharge que partiellement la batterie entre deux recharges, par exemple lorsque le profil de routes parcourues ou la fréquence des recharges sur secteur amènent le SOC à varier entre 100% et 50% sans jamais descendre en dessous.

L'invention a pour but de proposer une estimation de l'état de
15 vieillissement d'une batterie équipant un véhicule électrique ou hybride qui soit précise sur toute la durée de vie de la batterie et ne soit pas tributaire des habitudes de conduite du conducteur. L'invention vise également à optimiser la gestion des phases de recharge de la batterie en fonction de l'état de vieillissement calculé,
20 de manière à prolonger la durée de vie de la batterie.

A cette fin, l'invention propose un procédé de gestion d'un accumulateur électrochimique ou d'une batterie d'accumulateurs, dans lequel on détermine une valeur estimée d'un état de vieillissement de l'accumulateur, à partir de l'historique des valeurs de tension aux
25 bornes de l'accumulateur, de l'historique de l'intensité de courant traversant l'accumulateur, et de l'historique de température aux bornes de l'accumulateur. La valeur estimée est une valeur barycentrique d'état de vieillissement calculée comme un barycentre d'au moins deux valeurs indicatives de l'état de vieillissement de l'accumulateur, soit
30 une première valeur indicative de l'état de vieillissement de l'accumulateur calculée par une première méthode et une seconde valeur indicative de l'état de vieillissement de l'accumulateur calculée par une seconde méthode différente de la première méthode. A partir d'un état initial de mise en service de l'accumulateur, on fait varier au

moins une fois les coefficients barycentriques permettant de calculer la prochaine valeur barycentrique d'état de vieillissement de l'accumulateur, quand une précédente valeur du SOHE de l'accumulateur calculée selon la première méthode a franchi un premier seuil.

Avantageusement, la première valeur indicative est calculée à partir d'une première somme de premiers coefficients fonctions de températures et états de charges caractérisant des états successifs de l'accumulateur, premiers coefficients multipliés chacun par le temps passé dans chaque état, et d'une seconde somme de seconds coefficients fonctions de températures et états de charges caractérisant des états successifs de l'accumulateur, seconds coefficients multipliés chacun par l'énergie déchargée par la batterie dans cet état. Avantageusement, la première valeur indicative est calculée en prenant en compte la somme d'une première puissance de la première somme et d'une seconde puissance de la seconde somme. La première valeur indicative peut par exemple être calculée comme le complément à 1 de la somme d'une première puissance de la première somme et d'une seconde puissance de la seconde somme.

Selon un mode de réalisation préférentiel, la seconde méthode de calcul est une méthode de calcul faisant apparaître des termes de calcul intermédiaires assimilables à une résistance interne de l'accumulateur et/ou assimilables à un calcul de capacité de charge totale de la batterie.

De manière plus générale, la première méthode de calcul peut être une méthode de calcul en boucle ouverte, et la seconde méthode de calcul peut être une méthode de calcul en boucle fermée. On considère ici qu'une méthode de calcul est une méthode en boucle ouverte si elle procède en sommant des valeurs calculées en fonction de valeurs enregistrées successivement sur la batterie au cours du temps sans se préoccuper de l'amplitude (écarts en SOC ou écarts en tension) du cyclage en cours. Une méthode en boucle ouverte ne permet pas de détecter si la batterie se dégrade prématurément de manière anormalement rapide. On considère ici qu'une méthode de

calcul est une méthode en boucle fermée si elle comporte des valeurs intermédiaires de calcul représentant des valeurs physiques connues pour refléter l'évolution réelle de l'état de vieillissement de la batterie, telles que la résistance interne de la batterie, la résistance interne apparente de la batterie, ou la capacité de charge totale de la batterie. Une méthode peut être en particulier considérée en boucle fermée si elle prévoit de calculer des valeurs intermédiaires à partir de valeurs acquises lors d'une amplitude de cyclage de la batterie supérieure à un seuil de cyclage, et/ou si la méthode prévoit de calculer des valeurs intermédiaires par un filtre numérique sensible aux écarts de comportement de la batterie par rapport à un jeu d'équation de comportement théorique (par exemple les calculs de SOC et de capacité totale de la batterie par des méthodes de type filtre de Kalman). Les méthodes de calcul en boucle fermée permettent de détecter un écart de comportement entre deux batteries, de même comportement théorique annoncé, mais de performances réelles différentes, même si on impose à ces batteries les mêmes cyclages au cours du temps. C'est une approche adaptative.

Selon une variante de réalisation, on peut calculer la valeur barycentrique comme un barycentre de plus de deux valeurs indicatives de l'état de vieillissement de la batterie, par exemple un barycentre de trois valeurs indicatives de l'état de vieillissement de la batterie calculées par des méthodes différentes. La première valeur indicative peut être calculée par une méthode couramment désignée par "modèle empirique", faisant intervenir des sommes de termes fonction de températures et états de charges caractérisant des états successifs de l'accumulateur. La seconde valeur indicative de l'état de vieillissement et/ou la troisième valeur indicative de l'état de vieillissement peuvent être calculées respectivement par une méthode dite de comptage coulombique, faisant intervenir un calcul de l'évolution de la capacité totale de charge de l'accumulateur au cours du temps, et par une méthode dite d'impédance ou de résistance interne, faisant intervenir un calcul de l'évolution d'une impédance ou d'une résistance interne de l'accumulateur au cours du temps.

De préférence, le coefficient de pondération associé à la valeur calculée par la première méthode est strictement supérieur à 0,5 lors de la mise en service de la batterie et diminue ensuite, et le coefficient de pondération associé à la valeur calculée par la seconde méthode est strictement inférieur à 0,5 et augmente ensuite au cours du temps.

Le coefficient barycentrique associé à la première valeur indicative de l'état de vieillissement peut rester constant jusqu'à ce que la valeur barycentrique franchisse un premier seuil, puis varier de manière sensiblement affine en fonction de la valeur barycentrique jusqu'à ce que la valeur barycentrique franchisse un second seuil.

Avantageusement, la valeur barycentrique peut être plus proche de, voire égale à, la première valeur indicative de l'état de vieillissement jusqu'au franchissement d'un premier seuil par la valeur barycentrique. Puis la valeur barycentrique peut devenir progressivement plus proche d'une seconde valeur indicative de l'état de vieillissement, jusqu'à égaler cette seconde valeur indicative en même temps qu'elle atteint un second seuil. Eventuellement, quand la valeur barycentrique franchit un troisième seuil, elle peut, par le jeu des coefficients barycentriques, commencer à se rapprocher d'une troisième valeur indicative de l'état de vieillissement jusqu'à l'atteindre au moment où elle atteint un quatrième seuil.

Selon un mode de réalisation préféré, la seconde valeur indicative de l'état de vieillissement est calculée par une méthode de type comptage coulombique, et la troisième valeur indicative de l'état de vieillissement est calculée par une méthode faisant intervenir un calcul de l'évolution d'une impédance ou d'une résistance interne de l'accumulateur.

Selon une application de l'invention à un accumulateur embarqué sur un véhicule, au cours des étapes de rechargement de l'accumulateur, on impose une tension de fin de charge qui est calculée en fonction de la valeur barycentrique, cette tension de fin de charge étant augmentée progressivement au cours de l'utilisation de l'accumulateur sur un véhicule.

Selon un mode de réalisation avantageux, entre la mise en service de l'accumulateur et une cinquième valeur seuil de la valeur barycentrique, la tension de fin de charge est imposée pour varier de manière affine par rapport à la valeur barycentrique, puis est maintenue sensiblement constante pour la suite de l'utilisation de l'accumulateur sur le véhicule.

Selon une variante de réalisation, la tension de fin de charge est une fonction croissante ou une fonction décroissante de la valeur barycentrique, cette tension de fin de charge variant plus rapidement par rapport à la valeur barycentrique au moment de la mise en service de l'accumulateur, qu'en fin de vie de l'accumulateur. En fin de vie de l'accumulateur, la courbe de tension de fin de charge peut présenter un plateau ou converger vers un plateau.

Selon un autre aspect, l'invention propose un système d'alimentation électrique comprenant au moins un accumulateur électrochimique, un capteur de température associé à l'accumulateur, un capteur de tension et un capteur d'intensité de courant permettant d'estimer la tension aux bornes de l'accumulateur et l'intensité de courant traversant l'accumulateur, un calculateur configuré pour estimer, en utilisant notamment les valeurs de tension et d'intensité, un niveau de charge de l'accumulateur au cours du temps. Le système comprend une unité de commande électronique configurée pour calculer une valeur barycentrique d'un état de vieillissement de l'accumulateur, comme un barycentre d'au moins une première et une seconde valeurs caractérisant un état de vieillissement de l'accumulateur et calculées par deux méthodes différentes. Les coefficients barycentriques utilisés pour calculer la valeur barycentrique à un instant donné dépendent de la valeur prise par la première valeur caractérisant l'état de vieillissement lors de l'évaluation de celle-ci à un instant précédent.

Le système d'alimentation électrique comprend une unité de gestion de l'accumulateur configurée pour augmenter au cours du cycle de vie de l'accumulateur, la tension de fin de charge définissant la tension maximale à vide à laquelle on autorise un système de recharge

à amener l'accumulateur. La tension de fin de charge est imposée en fonction de la valeur barycentrique calculée.

5 D'autres buts, caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description suivante donnée uniquement à titre d'exemple non limitatif, et faite en référence aux dessins annexés, sur lesquels :

10 - la figure 1 est une vue schématique d'un véhicule automobile équipé d'une batterie et d'un système de gestion de batterie selon l'invention,

- la figure 2 est un algorithme de calcul simplifié d'un état de vieillissement d'une batterie par le système de gestion de batterie selon l'invention.

15 Tel qu'illustré sur la figure 1, un véhicule automobile 1, par exemple un véhicule automobile de type électrique ou de type hybride, est équipé d'un moteur 3 apte à entraîner les roues du véhicule et d'un système d'alimentation électrique 2 apte à alimenter le moteur 3. Le système d'alimentation électrique 2 comprend notamment une batterie d'accumulateur électrique 4, une unité de commande électronique 5 configurée pour gérer la batterie 4 et désignée par le sigle BMS
20 comme « Battery Management System ». La batterie 4 est équipée d'un capteur de température 6 apte à mesurer une température T caractéristique de la batterie qui est transmise au BMS 5. La batterie est également équipée d'un voltmètre 7 permettant de connaître la tension U aux bornes de la batterie 4 et transmettant cette valeur U au
25 BMS 5. Un ampèremètre 8 est enfin connecté à la batterie 4 de manière à mesurer l'intensité de courant traversant la batterie 4. La valeur i correspondant à l'intensité de courant est également transmise au BMS 5.

30 Le système BMS permet notamment de surveiller la tension aux bornes de la batterie et l'intensité de courant traversant la batterie, permet d'estimer un état de charge de la batterie, et en fonction notamment de l'état de charge de la batterie, de paramètres tels que la température de la batterie ou des températures de cellules électrochimiques constituant la batterie, permet par exemple

d'interdire l'application d'une tension supérieure à un seuil aux bornes de la batterie et/ou la circulation d'un courant supérieur à un seuil au travers de la batterie.

5 Le système BMS peut également interdire de puiser de l'énergie sur la batterie lorsque l'état de charge de celle-ci descend en-dessous d'un certain seuil, et imposer la tension appliquée aux bornes de la batterie pendant la recharge de celle-ci sur secteur par exemple, de manière à amener la batterie à une tension de fin de charge.

10 Le système BMS 5 peut être configuré pour calculer des valeurs telles qu'un niveau de charge (SOC : State Of Charge) de la batterie 4, une valeur SOHE caractérisant un état de vieillissement de la batterie, une capacité maximale de charge Q_{\max} de la batterie, correspondant sensiblement à l'énergie maximale que la batterie peut
15 emmagasiner à son niveau de mesure actuel. Le BMS peut utiliser ces valeurs pour ajuster les bornes de fonctionnement dans lesquelles il autorise le fonctionnement de la batterie (tension minimale aux bornes de la batterie avant d'interdire de puiser de l'énergie sur la batterie, tension maximale aux bornes de la batterie en fin de rechargement de la batterie, puissance maximale instantanée que l'on autorise à puiser
20 sur la batterie...).

La figure 2 illustre en particulier un processus de calcul mis en œuvre par le BMS 5 de la figure 1 pour estimer une valeur $SOHE_{\text{bary}}$ représentative de l'état de vieillissement de la batterie, en tenant
25 compte de l'usure de la batterie 4. Pour les raisons décrites plus bas, le calcul de cette valeur $SOHE_{\text{bary}}$ est fait en effectuant une moyenne pondérée ou une moyenne barycentrique de trois estimations d'état de vieillissement $SOHE_{\text{model}}$, $SOHE_{\text{coulomb}}$ et $SOHE_{\text{R}}$ estimées par trois méthodes indépendantes. A l'instant de calcul t les capteurs 6, 7 et 8
30 de la figure 1 déterminent une température T de la batterie 4, une tension U aux bornes de la batterie 4 et une intensité i traversant la batterie 4. Ces valeurs sont regroupées dans la case 10 représentant les mesures effectuées à l'instant t . A ce même instant t , sont disponibles dans des cases mémoire une première valeur « âge » dans une case

mémoire 12 et une valeur U_0 dans une case mémoire 11. La valeur « âge » est issue d'un calcul d'état de vieillissement effectué précédemment (calculée à partir du modèle $SOHE_{\text{model}}$), la valeur U_0 est une valeur de tension à vide de la batterie 4 enregistrée à l'instant t_{i0} précédant l'instant t , pendant lequel la batterie ne recevait ni ne délivrait de courant. Selon des variantes de réalisation, la valeur U_0 peut être réévaluée par diverses méthodes en fonction des autres mesures T , U , i effectuées à intervalles périodiques. Le BMS 5 comprend un calculateur de SOC 13 qui suivant les méthodes connues, estime une valeur $SOC(t)$ correspondant à un état de charge de la batterie 4 à l'instant t . Typiquement, cette valeur SOC peut être calculée en fonction de l'historique de tension U , de l'historique d'intensité de courant i et, suivant les méthodes utilisées, en fonction des dernières valeurs de tension à vide U_0 disponibles.

Le BMS 5 comprend un estimateur d'état de vieillissement de type empirique 14, qui utilise les valeurs d'état de charge SOC calculées par le calculateur 13 et les températures T mesurées par le capteur 6. L'estimateur 14 délivre généralement une valeur $SOHE_{\text{model}}$ de T qui fait intervenir des combinaisons linéaires de coefficients tabulés en fonction d'un couple d'état SOC, T , certains coefficients étant associés à un état de repos de la batterie et pondérés alors par un temps de séjour de la batterie dans cet état, et d'autres coefficients étant pondérés par les variations d'énergie subies par la batterie lorsqu'elle se trouvait dans l'état correspondant au couple SOC, T .

Le BMS 5 comprend également un estimateur par résistance interne 16 qui effectue une estimation d'une résistance interne apparente de la batterie 4 et en déduit ensuite, à l'aide d'une cartographie 18, une valeur $SOHE_R$ d'état de vieillissement de la batterie 4.

L'estimation de la résistance interne R de la batterie 4 peut notamment être effectuée en mesurant pendant une phase de charge/décharge de la batterie une variation de courant débité Δi associée à une variation de tension débitée ΔU .

L'estimateur 15 de l'état de vieillissement de la batterie 4 par comptage coulombique effectue une estimation de la capacité de charge Q_{\max} de la batterie à l'instant t . L'estimateur 15 peut utiliser à cet effet un écart ΔSOC d'état de charge de la batterie qui lui est transmis par le calculateur 13 de SOC. Le choix de l'instant initial à partir duquel est calculé l'écart de SOC jusqu'à l'instant t ainsi que la mémorisation de la valeur de SOC correspondant à cet état initial peut être faite soit au niveau de l'estimateur 13 soit au niveau de l'estimateur 15.

L'estimateur coulombique 15 reçoit également des informations concernant les intensités de courant $i(t)$ enregistrées au cours du temps, par exemple reçoit dans l'intégrateur 21 une valeur intégrale des intensités de courant $i(t)$ mesurées au cours du temps jusqu'à l'instant t . A partir de ces valeurs, l'estimateur coulombique calcule la capacité de charge maximale Q_{\max} de t et éventuellement après avoir divisé cette charge maximale par une valeur initiale de charge maximale à l'état neuf de la batterie, utilise cette valeur pour lire dans une cartographie 17 une valeur d'état de vieillissement $\text{SOHE}_{\text{coulomb}}$. En parallèle au calcul des valeurs d'état de vieillissement $\text{SOHE}_{\text{model}}$, $\text{SOHE}_{\text{coulomb}}$, SOHE_R , le BMS 5 sélectionne trois coefficients barycentriques α_1 , α_2 , α_3 à l'aide d'un sélectionneur 19. Les valeurs α_1 , α_2 , α_3 peuvent être des fonctions de la valeur « âge » enregistrée dans la mémoire 12, ou peuvent être lues dans des cartographies qui sont fonction de cette valeur « âge ». Le BMS 5 calcule une valeur barycentrique d'état de vieillissement de la batterie 4 en pondérant les trois valeurs $\text{SOHE}_{\text{model}}$, $\text{SOHE}_{\text{coulomb}}$ et SOHE_R par les trois coefficients barycentriques α_1 , α_2 , α_3 à une étape de pondération 20.

Une fois effectuée l'estimation de cet état de vieillissement barycentrique, le BMS 5 peut utiliser la valeur ainsi trouvée pour déterminer par exemple une tension $V_{\text{charge_max}}$ maximale de fin de rechargement de la batterie. Le BMS peut utiliser cette valeur $V_{\text{charge_max}}$ pour limiter la tension maximale de rechargement lors de l'étape de rechargement suivante de la batterie, si une nouvelle valeur de charge maximale n'est pas calculée entretemps. Le BMS peut aussi

utiliser la valeur $SOHE_{bary}$ pour calculer de manière précise la quantité d'énergie disponible dans la batterie à la fin du rechargement, et en déduire l'autonomie kilométrique qui est affichée à l'intention du conducteur du véhicule. La dernière valeur $SOHE_{bary}$ peut en outre être
5 utilisée lors du calcul du SOC, jusqu'à ce qu'une nouvelle valeur de $SOHE_{bary}$ soit disponible.

A une étape 22, on actualise la valeur « âge » servant à déterminer le coefficient barycentrique α_1 , α_2 , α_3 , en enregistrant dans la mémoire 12 la nouvelle valeur $SOHE_{model}(t)$ calculée. On incrémente
10 ensuite le compteur de temps t à une étape 23 et on procède à une nouvelle série de mesures $T(t)$, $(U(t)$, $i(t)$, à l'aide des capteurs de température, de tension, et d'intensité de courant.

L'invention propose de calculer l'état de vieillissement, $SOHE$, de la batterie, en combinant plusieurs méthodes de calcul.
15 Typiquement, la valeur caractérisant l'état de vieillissement est égale à 1 (ou égale à 100%) quand la batterie est neuve, et diminue ensuite. La valeur $SOHE$ calculée selon l'invention est un barycentre de plusieurs estimations obtenues indépendamment les unes des autres par plusieurs méthodes. Le poids le plus important est attribué à la méthode pour
20 laquelle on pense que l'erreur sera a priori moindre à une étape donnée de la vie de la batterie. Pour ce faire, le poids attribué aux différentes méthodes est calculé en fonction de la dernière évaluation effectuée de l'état de vieillissement de la batterie. Par exemple, quand la valeur $SOHE_{model}$ passe en dessous d'un premier seuil, on commence à faire
25 varier linéairement en fonction du $SOHE_{model}$, les poids des différentes méthodes. Le BMS 5 amène par exemple de 1 à zéro le coefficient associé à une méthode utilisée en début de vie de la batterie, et fait passer simultanément de zéro à 1 le coefficient d'une méthode qui devient préférentielle en seconde partie de vie de la batterie. On peut
30 appliquer une nouvelle fois la démarche lorsque le $SOHE_{model}$ passe en deçà d'un second seuil, de manière à privilégier une troisième méthode de calcul du $SOHE$ en fin de vie de la batterie. Selon une autre variante de réalisation, on peut appliquer une première méthode de calcul en début de vie de la batterie, puis faire évoluer les coefficients

barycentriques pour calculer, en milieu et/ou en fin de vie, une valeur qui est une moyenne pondérée -à coefficients constants- entre les résultats de deux autres méthodes de calcul. D'autres combinaisons sont possibles, et les coefficients barycentriques ne passent pas nécessairement par les valeurs zéro ou 1.

5 Nous allons donner les grandes lignes de calcul de trois méthodes d'estimation élémentaires préférentielles du SOHE. Un BMS selon l'invention est configuré de préférence de manière à utiliser une combinaison barycentrique d'au moins deux de ces méthodes
10 élémentaires. Le barycentre est calculé de préférence en mettant un poids plus important sur une méthode de type "empirique" quand la batterie est neuve, et augmentant par la suite le poids d'au moins une seconde méthode soit de type "comptage coulombique", soit de type estimation de la "résistance interne" de la batterie.

15 La valeur de SOHE peut être calculée soit de manière globale pour toute une batterie, soit, notamment si on dispose de capteurs de tension pour chaque cellule, et d'un estimateur de température permettant d'évaluer une température de chaque cellule de la batterie, en calculant d'abord un SOHE pour chaque cellule, et en prenant
20 comme valeur de SOHE de la batterie à un instant donné, la valeur minimale de SOHE calculée pour toutes les cellules à cet instant.

Estimation de l'état de vieillissement d'une cellule de batterie en fonction de la résistance interne.

25 Le BMS calcule le SOHE à partir du calcul de la résistance apparente de la cellule sur une forte variation d'intensité de courant (charge ou décharge). Le principe général est le suivant : on compare la variation du courant pendant une période de temps donnée avec la variation de la tension aux bornes de la cellule. Le ratio de la variation
30 de tension par la variation d'intensité de courant correspond alors à la «résistance apparente» de la cellule. Si cette résistance apparente est déterminée sur une plage de fréquence spécifique, on parle d'impédance de cellule. Au moins deux techniques de mise en œuvre sont possibles.

On compare cette résistance apparente $RESISTANCE_{apparente}^{cellule}$ à la valeur de la résistance interne $RESISTANCE_{NEUVE}^{cellule}$ qu'aurait eu cette cellule à l'état neuf dans les mêmes conditions de charge ou de décharge. On calcule alors un paramètre appelé par exemple SOHP, qui est un ratio caractérisant l'augmentation de la résistance interne de la cellule.

$$SOHP = \frac{RESISTANCE_{NEUVE}^{cellule}}{RESISTANCE_{apparente}^{cellule}} \quad (\text{équation 1})$$

Enfin, une cartographie préenregistrée permet de lire une valeur $SOHE_R$ en fonction de la valeur SOHP ainsi estimée.

Cette approche a l'avantage d'être simple à mettre en œuvre.

La résistance «apparente» calculée sur la cellule est une valeur qui peut également être utile pour le calcul de l'intensité maximale de courant autorisée, afin de ne pas solliciter la cellule au-delà de sa puissance maximale autorisée (en décharge, en charge sur secteur et en freinage récupératif).

On peut reprocher à la valeur $RESISTANCE_{NEUVE}^{cellule}$ d'être la résistance d'une cellule neuve mesurée dans des conditions spécifiques clairement identifiées (par exemple pic de courant normalisé), mais, qui ne sont justement pas celles dans lesquelles la résistance apparente est mesurée (puisque le profil de courant est piloté par le conducteur). Le SOHP calculé diffère donc du SOHP ayant servi à établir la cartographie.

En outre, certaines cellules peuvent avoir une résistance apparente interne qui diminue en début de vie (ce qui peut sembler surprenant). Le lien entre le SOHP et SOHE n'est alors pas bijectif, en particulier en début de vie. Cela rend l'estimation du vieillissement de la batterie à partir de l'estimation de la résistance interne de la batterie très aléatoire, en particulier en début de vie.

Une méthode d'estimation en fonction de la résistance interne de la cellule est d'autant plus précise que les variations d'intensité de courant traversant la batterie sont importantes. La capacité du BMS à

avoir une estimation précise du SOC dépendra donc du profil d'utilisation du conducteur du véhicule.

Il est possible de calculer l'impédance d'une cellule par une excitation sur une bande de fréquence spécifique.

5 La bande de fréquence spécifique peut éventuellement se limiter à une seule fréquence. Cette estimation nécessite l'application d'une excitation en courant (ou en tension) sur cette bande de fréquence spécifique; excitation qui peut provenir du système de charge, ou d'autres composants d'électronique de puissance du circuit
10 haute tension (tels qu'un DC/DC).

 Ce dernier type de caractérisation de la cellule est répétable car l'excitation en courant dans la bande de fréquence d'intérêt peut être construite de manière à être toujours la même. Cela rend la comparaison de l'impédance mesurée à la valeur qu'aurait eut une
15 cellule neuve dans les mêmes conditions plus pertinente pour le calcul du SOHP.

 Cependant, cette caractérisation nécessite une architecture et un système de contrôle spécifique pour le système d'électronique de puissance, afin de permettre au système d'appliquer sur les batteries
20 une excitation répétable sur la bande de fréquence bien définie.

 L'estimation de l'état de vieillissement $SOHE_R$ d'une cellule de batterie en fonction de la résistance interne est considérée ici comme une estimation en boucle fermée, en ce sens que les valeurs calculées permettent de déceler un vieillissement prématuré de la cellule si
25 celle-ci ne se comporte pas comme une cellule de référence ayant servi à étalonner la méthode de calcul.

Estimation de l'état de vieillissement d'une cellule de batterie par comptage coulombique.

30 Le principe général est le suivant : on compare :

- l'évolution au cours d'un cyclage de l'état de charge de la cellule : $\Delta SOC = SOC_{Fin} - SOC_{init}$ où SOC_{Fin} est l'état de charge en fin de cycle et SOC_{init} est l'état de charge en début de cycle,

- la charge électrique totale qui a été débitée par la cellule pendant le cycle : $Q = \int i \cdot dt$ où I est le courant traversant la cellule.

A partir de la charge électrique débitée, et de la variation de SOC, on recalcule la charge maximale Q_{\max} que la cellule serait apte à débiter si on la rechargeait à ce moment à sa capacité maximale :

Q_{\max} est aussi désigné par "capacité totale de la cellule"

$$Q_{\max} = \frac{\int i \cdot dt}{\Delta SOC}$$

Le rapport SOHQ de cette capacité maximale à la capacité maximale à neuf de la cellule, soit $SOHQ = \frac{Q_{\max}}{Q_{\max}^{CelluleNeuve}}$, permet, à l'aide d'une cartographie, de remonter à une valeur $SOHE_{\text{coulomb}}$ caractérisant l'état de vieillissement de la cellule.

Cette approche est assez simple à mettre en œuvre. Cependant, le calcul n'est pertinent que si le SOC est calculé à partir de la tension aux bornes de la cellule. Le calcul est peut être faussé par une erreur d'estimation du SOC (à cause de la polarisation des cellules).

Le calcul peut être également entaché d'erreur par une mauvaise mesure du courant (en particulier à cause d'un offset de courant).

Pour obtenir une estimation précise du $SOHE$, les valeurs doivent être enregistrées sur un cycle correspondant à une variation de SOC de forte amplitude. La capacité du BMS à avoir une estimation précise du SOC dépendra donc des habitudes de roulage et de rechargement de la batterie du conducteur du véhicule.

Dans cette méthode de calcul, il est nécessaire de ré-estimer les valeurs de SOC en début et en fin de cycle à partir de l'information «Tension de cellule ». Une hypothèse importante à prendre en compte est donc est-ce que la courbe reliant la tension et l'état de charge SOC est connue, et qu'elle ne dépend que de manière secondaire du vieillissement. Cette méthode peut causer une fluctuation importante de l'état de vieillissement estimé par le BMS, car ce type d'estimation est fortement dépendant du profil de cyclage (profil de courant, température cellule).

L'estimation de l'état de vieillissement d'une cellule de batterie par comptage coulombique est également considérée ici comme une estimation en boucle fermée. Les valeurs calculées permettent de déceler un vieillissement prématuré de la cellule si la dégradation de la cellule est liée essentiellement à la perte de matériau actif.

Estimation de l'état de vieillissement d'une cellule de batterie à l'aide d'un modèle embarqué de vieillissement.

Le principe général est le suivant : le modèle de vieillissement de la cellule permet de calculer la rétention de capacité de la cellule à partir du temps passé par celle-ci à chaque niveau de SOC et à chaque niveau de température. Le modèle est un modèle en boucle ouverte. Ce calcul ne permet pas de déceler si le vieillissement de la cellule correspond à celui de la cellule de référence ayant servi à calibrer le modèle. En revanche, cette méthode de calcul ne nécessite pas de profil de cyclage particulier de la batterie.

Le modèle propose d'estimer une valeur $SOHE_{\text{modél}}$ d'état de vieillissement de la cellule suivant une formule du type :

$$SOHE_{\text{modél}} = 1 - \sum_{T,BSOC} \left\{ \alpha(SOC, T)^{\frac{1}{n}} \cdot \delta t(SOC, T) \right\}^n - \sum_{T,BSOC} \left\{ \beta(SOC, T)^{\frac{1}{m}} \cdot \delta E(SOC, T) \right\}^m$$

où

$\alpha(SOC, T)$ est un coefficient cartographié de dégradation calendaire, associé à une plage d'états de charge $[SOC - \Delta_{SOC}, SOC + \Delta_{SOC}]$ et à une plage de température $[T - \Delta_T, T + \Delta_T]$ données, par exemple centrées respectivement sur une valeur SOC et une valeur T donnée.

δT est le temps total passé par la cellule dans la plage d'états de charge $[SOC - \Delta_{SOC}, SOC + \Delta_{SOC}]$ et dans la plage de températures $[T - \Delta_T, T + \Delta_T]$ considérée.

La somme $\sum_{T,BSOC}$ porte sur l'ensemble des intervalles $[SOC - \Delta_{SOC}, SOC + \Delta_{SOC}]$ et $[T - \Delta_T, T + \Delta_T]$ envisageables lors du fonctionnement de la cellule.

β est un coefficient cartographié de dégradation par cyclage, associé à une plage d'états de charge $[\text{SOC}-\Delta_{\text{SOC}}, \text{SOC}+\Delta_{\text{SOC}}]$ et à une plage de température $[T-\Delta_T, T+\Delta_T]$ données.

5 δE est l'énergie totale déchargée en kWh pendant le cyclage de la batterie, chaque fois que la batterie se trouve dans une plage d'états de charge $[\text{SOC}-\Delta_{\text{SOC}}, \text{SOC}+\Delta_{\text{SOC}}]$ et dans une plage de température $[T-\Delta_T, T+\Delta_T]$ données.

m et n sont des exposants, entiers ou non, compris de préférence entre 0,5 et 2.

10 Selon une variante de réalisation, on peut cartographier directement les coefficients $\alpha(\text{SOC}, T)^{\frac{1}{n}}$ et $\beta(\text{SOC}, T)^{\frac{1}{m}}$

Typiquement, on calcule en permanence l'intégrale $\int U \cdot dt$ depuis le dernier instant où soit le SOC, soit la température T ont franchi une des bornes des intervalles définis pour cartographier α et β . Quand on franchit à nouveau une des bornes, on ajoute la valeur de l'intégrale à une mémoire associée au couple d'intervalles $[\text{SOC}-\Delta_{\text{SOC}}, \text{SOC}+\Delta_{\text{SOC}}]$, $[T-\Delta_T, T+\Delta_T]$ que l'on vient de quitter, et on recommence à calculer $\int U \cdot dt$ en vue de l'ajouter à une autre case mémoire correspondant au nouveau couple d'intervalles correspondant à l'état actuel de la cellule.

15

20

Selon un mode de réalisation particulier, le paramètre β peut également dépendre du niveau de courant traversant la cellule.

Cette méthode de calcul par modèle empirique évite les fluctuations importantes du SOHE estimé.

25 Le modèle étant en boucle ouverte, il nécessite la réalisation de nombreux tests cellule de caractérisation du vieillissement pour pouvoir calibrer le modèle. La calibration est d'autant plus pertinente que la batterie présente des caractéristiques et des évolutions de caractéristiques proches de la cellule de référence ayant servi à calibrer le modèle, et a priori le plus pertinent en début de vie de la cellule.

30

Si la batterie est soumise à une haute température, pendant que le BMS est éteint, le calcul du vieillissement ne prendra pas en compte de phénomène.

Choix des coefficients de pondération

5 L'invention permet de profiter des avantages de chacune de ces méthodes à différents stades du vieillissement de la batterie :

- en début de vie, le calcul par modèle embarqué de vieillissement est non seulement précis, mais, il permet d'éviter des fluctuations importantes de l'état de vieillissement SOHE estimé par le
10 BMS.

- en fin de vie, il est intéressant d'estimer par une boucle fermée (à partir de la résistance interne et/ou à partir du comptage Coulombique) afin de détecter toute dégradation de la batterie (que le modèle n'aurait pas prévu). L'invention propose donc de calculer un
15 estimateur d'état de vieillissement $SOHE_{bary}$ de la batterie calculé de la manière suivante :

$$SOHE_{bary} = \alpha_1 \cdot SOHE_{Model} + \alpha_2 \cdot SOHE_{Coulomb} + \alpha_3 \cdot SOHE_R,$$

avec α_1 , α_2 et α_3 des coefficients barycentriques associés au calcul de
20 l'état de vieillissement, vérifiant

$$\alpha_1 + \alpha_2 + \alpha_3 = 1$$

Au lieu de faire varier les coefficients de pondération en
25 fonction du temps, l'invention propose de faire varier les coefficients α_1 , α_2 et α_3 en fonction du niveau de vieillissement $SOHE_{bary}$ estimé par le BMS à un instant précédent.

$SOHE_{model}$, $SOHE_{Coulomb}$ et $SOHE_R$ peuvent être calculées par
les méthodes précédemment décrites appliquées directement à la
30 batterie dans son ensemble, en raisonnant sur les tensions aux bornes de la batterie et sur le SOC global de la batterie. $SOHE_{model}$, $SOHE_{Coulomb}$ et $SOHE_R$ peuvent être respectivement calculées comme la valeur minimale sur l'ensemble des cellules de la batterie, parmi les

valeurs $SOHE_{\text{model}}$, $SOHE_{\text{Coulomb}}$ et $SOHE_{\text{R}}$ calculées à un instant donné pour chaque cellule de batterie.

Comme mentionné précédemment, l'invention propose de choisir les coefficients α_1 , α_2 et α_3 de manière optimisée en fonction de l'état de vieillissement estimé de la batterie.

Selon un mode de réalisation particulier de l'invention, les coefficients α_1 , α_2 et α_3 peuvent également dépendre du profil d'utilisation de la batterie et/ou du véhicule sur lequel est montée la batterie. Par exemple, une fois que le $SOHE_{\text{bary}}$ passe en deçà d'un premier seuil, on peut diminuer le poids α_1 associé à la méthode de calcul $SOHE_{\text{model}}$ et augmenter les poids α_2 et α_3 . On peut, dans cette seconde partie de la vie de la batterie, choisir $\alpha_2 < \alpha_3$ (par exemple $\alpha_2=0$ et $\alpha_3=1$) si le ou les derniers cycles de décharge constatés ont une amplitude supérieure à un seuil de décharge (par exemple une amplitude de SOC supérieure à 0,7, et de préférence supérieure à 0,8), et choisir $\alpha_2 > \alpha_3$ (par exemple $\alpha_2=1$ et $\alpha_3=0$) dans le cas contraire.

Selon un mode de réalisation qui peut se combiner au précédent, on peut imposer que le $SOHE_{\text{bary}}$ soit systématiquement inférieur ou égal au $SOHE_{\text{model}}$ calculé par un modèle empirique, en le limitant par la formule suivante :

$$SOHE_{\text{bary}} = \text{Min}[(\alpha_1 \cdot SOHE_{\text{Model}} + \alpha_2 \cdot SOHE_{\text{Coulomb}} + \alpha_3 \cdot SOHE_{\text{DCR}}), SOHE_{\text{Model}}],$$

On donne dans la suite quelques exemples de profil de variation des coefficients barycentriques.

On souhaite par exemple utiliser de manière prépondérante $SOHE_{\text{model}}$ jusqu'à ce que la valeur $SOHE_{\text{bary}}$ atteigne une valeur $SOHE_{\text{seuil}_1}$, puis utiliser de manière prépondérante $SOHE_{\text{coulomb}}$,

- en début de vie, tant que $SOHE_{\text{bary}} > SOHE_{\text{seuil}_1}$, on prend $\alpha_1=1$.

Quand $SOHE_{\text{bary}} = SOHE_{\text{seuil}_1}$ puis $SOHE_{\text{bary}} < SOHE_{\text{seuil}_1}$, on diminue α_1 linéairement (par rapport à $SOHE_{\text{bary}}$) de 1 à zéro. Par exemple, on peut faire diminuer α_1 linéairement de 1 à zéro sur la plage $SOHE_{\text{bary}}$ comprise entre 0.9 et 0.8.

Selon une autre variante de réalisation, la variation linéaire de α_1 peut se faire par rapport à $SOHE_{\text{model}}$ lui-même, voire même par rapport au kilométrage parcouru par le véhicule sur lequel est montée la batterie,

5 - pour $SOHE_{\text{model}} < 80\%$, on prend $\alpha_1 = 0$.

On peut compenser la diminution de α_1 en augmentant linéairement un seul des autres coefficients barycentriques (par exemple α_2 pour donner ensuite la prépondérance au calcul coulombique) ou en augmentant linéairement simultanément plusieurs
10 autres coefficients barycentriques.

Il est connu par l'homme de l'art que l'estimation du SOHE à partir de la résistance interne de la batterie est de manière générale moins précise que l'estimation du SOHE par comptage Coulombique, sous réserve que ce comptage Coulombique soit réalisé sur une
15 décharge profonde de la batterie.

Ainsi, tant que le conducteur d'un véhicule alimenté par une batterie ne fait pas de décharge profonde de la batterie, le meilleur moyen d'estimer l'état de vieillissement de la batterie en boucle fermée, consiste à utiliser l'approche basée sur la résistance interne de
20 la batterie.

Selon un mode de réalisation préférentiel, si le conducteur du véhicule n'a utilisé, avant le franchissement de $SOHE_{\text{seuil}_1}$, sa batterie que sur des plages de SOC limitée (par exemple, SOC reste systématiquement supérieur ou égal à 0,7), alors, on choisit de
25 compenser la diminution de α_1 par une augmentation de α_2 , c'est-à-dire que l'on impose $\alpha_2 = 1 - \alpha_1$, et $\alpha_3 = 0$ jusqu'à ce que ce soit α_2 qui devienne égal à 1.

En revanche, si le conducteur du véhicule pendant un nombre minimum de cycles, impose des variations de SOC supérieures à un seuil, par exemple supérieures à une amplitude de SOC de 0,4, alors,
30 on choisit de compenser la diminution de α_1 par une augmentation de α_3 , c'est-à-dire que l'on impose $\alpha_3 = 1 - \alpha_1$, et $\alpha_2 = 0$ jusqu'à ce que ce soit α_3 qui devienne égal à 1.

On peut également, alors que l'on est dans le cas de figure où $\alpha_2=1$, après avoir détecté un nombre minimum de cycles avec des variations de SOC supérieures à un seuil, par exemple supérieures à une amplitude de SOC de 0,4, diminuer linéairement α_2 et compenser
5 la diminution de α_2 par une augmentation de α_3 , c'est-à-dire que l'on impose $\alpha_3=1-\alpha_2$, et $\alpha_1=0$ jusqu'à ce que ce soit α_3 qui devienne égal à 1.

D'autres cas de figure sont bien sûr possibles, par exemple en compensant une diminution linéaire de α_1 en augmentant
10 simultanément α_2 et α_3 , par exemple $\alpha_2=\alpha_3$ et $\alpha_2=0,5-0,5.\alpha_1$.

On sait que plus la tension de fin de charge de la batterie est élevée, plus la batterie se dégrade vite lors des cyclages. Au bout de quelques mois ou années, l'état de vieillissement de la batterie se dégrade plus rapidement que si la batterie avait subi des cyclages sur
15 une plage de SOC réduite. Il y a donc un compromis à gérer par la gestion de la tension de fin de charge entre l'énergie dont on veut disposer en fin de recharge à court terme, et la durabilité de la batterie.

Selon une variante de l'invention, afin d'améliorer la durée de
20 vie de la batterie, le BMS impose, au début du cycle de vie de la batterie, une tension maximale en fin de recharge qui est inférieure à la tension maximale acceptable en fin de recharge. Le BMS augmente ensuite cette tension maximale au cours du cycle de vie de la batterie, la variation de la tension maximale suivant une courbe prédéfinie en
25 fonction des valeurs barycentriques SOHE calculées. La progression peut par exemple être affine croissante, entre la mise en service de la batterie, et le moment où la tension maximale de fin de charge imposée par le BMS devient égale à la tension maximale de fin de charge préconisée par le constructeur de la batterie, ou devient égale à une
30 tension maximale arbitraire fixée d'avance. A partir de ce moment, le BMS peut ensuite imposer toujours la même tension maximale de fin de charge. La courbe de tension maximale de fin de charge présente alors un plateau pour les valeurs de SOHE inférieures à un seuil (dans le cas où les valeurs hautes de SOHE correspondent à un état neuf de

la batterie). D'autres formes de courbe sont bien sûr possibles, dans lesquelles la vitesse d'accroissement de la tension maximale en fin de charge (exprimée par exemple par rapport à $-SOHE_{bary}$) diminue avec l'augmentation de l'âge de la batterie.

5 L'invention ne se limite pas aux exemples de réalisation décrits, et peut se décliner en de nombreuses variantes. On peut par exemple effectuer le raisonnement en utilisant une valeur caractéristique de l'état de vieillissement de la batterie qui est croissante au cours du temps, par exemple en prenant le complément à 10 1 (ou le complément à 100%) des valeurs SOHE décrites plus haut. Les valeurs de SOC, SOHE et SOHP peuvent être comptées entre zéro et 1, ou multipliées à une valeur arbitraire constante, par exemple 100%. L'estimation des SOHE selon les différentes méthodes de calcul prises en compte dans le calcul barycentrique peut être calculée de manière 15 globale pour toute la batterie, ou de préférence pour chaque cellule pour tenir compte au besoin du vieillissement prématuré d'une ou plusieurs cellules en particulier. On peut faire varier les coefficients barycentriques en fonction des valeurs prises par une des estimations élémentaires de SOHE autre que l'estimation $SOHE_{model}$ par modèle 20 embarqué, par exemple en fonction d'une valeur $SOHE_{coulomb}$ obtenue par méthode de type comptage coulombique, ou d'une valeur $SOHE_R$ calculée par une méthode faisant intervenir un calcul de l'évolution d'une impédance ou d'une résistance interne de l'accumulateur. Selon encore un autre mode de réalisation, on peut faire varier les 25 coefficients barycentriques en fonction de la valeur barycentrique elle même calculée à un instant précédent. Il est intéressant de faire varier ces coefficients en fonction $SOHE_{model}$, qui présente moins de fluctuations aléatoires que les autres méthodes d'estimation. De manière préférentielle, le franchissement d'un seuil de SOHE dans un 30 sens (par exemple le passage en dessous d'un $SOHE_{seuil}$), provoque un changement de coefficients barycentriques, mais ne provoque pas de changement de coefficients en sens inverse en cas de fluctuations ultérieures autour de ce seuil.

L'invention permet d'améliorer la précision et de diminuer les dispersions d'estimation de valeurs d'état de vieillissement d'une batterie d'accumulateurs. Cette cohérence dans l'estimation de l'état de vieillissement de la batterie permet ensuite une gestion fiable et cohérente des tensions de fin de charge de la batterie, afin d'améliorer la durée de vie de la batterie, tout en assurant au conducteur du véhicule une autonomie kilométrique à la fin de chaque recharge qui évolue de manière régulière et modérée.

REVENDICATIONS

1. Procédé de gestion d'un accumulateur électrochimique (4) ou d'une batterie d'accumulateurs, dans lequel on détermine une valeur estimée ($SOHE_{\text{bary}}(t)$) d'un état de vieillissement de l'accumulateur (4), à partir notamment de l'historique des valeurs de tension ($U(t)$) aux bornes de l'accumulateur (4), de l'historique de l'intensité ($i(t)$) de courant traversant l'accumulateur, et de l'historique de température ($T(t)$) de l'accumulateur, caractérisé en ce que la valeur estimée ($SOHE_{\text{bary}}(t)$) est une valeur barycentrique d'état de vieillissement calculée comme un barycentre d'au moins deux valeurs indicatives de l'état de vieillissement de l'accumulateur, soit une première valeur indicative ($SOHE_{\text{model}}(t)$) de l'état de vieillissement de l'accumulateur calculée par une première méthode et une seconde valeur indicative ($SOHE_{\text{R}}(t)$) de l'état de vieillissement de l'accumulateur (4) calculée par une seconde méthode différente de la première méthode, et en ce que, à partir d'un état initial de mise en service de l'accumulateur (4), on fait varier au moins une fois les coefficients barycentriques (α_1, α_2) permettant de calculer la prochaine valeur barycentrique d'état de vieillissement de l'accumulateur, quand une précédente valeur du SOHE calculée selon la première méthode ($SOHE_{\text{model}}(t)$) d'état de vieillissement de l'accumulateur a franchi un premier seuil.

2. Procédé de gestion selon la revendication 1, dans lequel la première valeur indicative ($SOHE_{\text{model}}(t)$) est calculée à partir d'une première somme de premiers coefficients fonctions de températures et états de charges caractérisant des états successifs de l'accumulateur, premiers coefficients multipliés chacun par le temps passé dans chaque état, et d'une seconde somme de seconds coefficients fonctions de températures et états de charges caractérisant des états successifs de l'accumulateur, seconds coefficients multipliés chacun par l'énergie déchargée par la batterie dans cet état.

3. Procédé de gestion selon la revendication 2, dans lequel le coefficient barycentrique (α_1) associé à la valeur calculée par la première méthode ($SOHE_{\text{model}}(t)$) est strictement supérieur à 0,5 lors

de la mise en service de la batterie et diminue ensuite, et dans lequel le coefficient barycentrique (α_2, α_3) associé à la valeur calculée par la seconde méthode ($\text{SOHE}_{\text{coulomb}}(t), \text{SOHE}_R(t)$) est strictement inférieur à 0,5 et augmente ensuite au cours du temps.

5 4. Procédé selon la revendication 3, dans lequel le coefficient barycentrique (α_1) associé à la première valeur indicative de l'état de vieillissement ($\text{SOHE}_{\text{model}}(t)$) reste constant jusqu'à ce que la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$) franchisse un premier seuil, puis varie de manière sensiblement affine en fonction de la valeur barycentrique
10 ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$) jusqu'à ce que la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$) franchisse un second seuil.

5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 2 à 4, dans lequel la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$) est plus proche de la première valeur indicative de l'état de vieillissement ($\text{SOHE}_{\text{model}}(t)$)
15 jusqu'au franchissement d'un premier seuil par la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$), puis la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$) devient progressivement la plus proche d'une seconde valeur indicative de l'état de vieillissement ($\text{SOHE}_{\text{coulomb}}(t)$), jusqu'au franchissement d'un troisième seuil par la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$), puis la
20 valeur barycentrique devient progressivement la plus proche d'une troisième valeur indicative de l'état de vieillissement ($\text{SOHE}_R(t)$) jusqu'au franchissement d'un quatrième seuil par la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$).

6. Procédé selon la revendication 5, dans lequel la seconde
25 valeur indicative de l'état de vieillissement ($\text{SOHE}_{\text{coulomb}}(t)$) est calculée par une méthode de type comptage coulombique, et la troisième valeur indicative de l'état de vieillissement ($\text{SOHE}_R(t)$) est calculée par une méthode faisant intervenir un calcul de l'évolution d'une impédance ou d'une résistance interne de l'accumulateur (4).

30 7. Procédé de gestion selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel, au cours des étapes de rechargement de l'accumulateur (4), on impose une tension de fin de charge qui est calculée en fonction de la valeur barycentrique ($\text{SOHE}_{\text{bary}}(t)$), cette

tension de fin de charge étant augmentée progressivement au cours de l'utilisation de l'accumulateur (4) sur un véhicule.

5 8. Procédé selon la revendication 7, dans lequel la tension de fin de charge est imposée pour varier de manière affine par rapport à la valeur barycentrique ($SOHE_{bary}(t)$), entre la mise en service de l'accumulateur et une cinquième valeur seuil de la valeur barycentrique, puis est maintenue sensiblement constante pour la suite de l'utilisation de l'accumulateur (4) sur un véhicule.

10 9. Système d'alimentation électrique pour véhicule automobile comprenant au moins un accumulateur électrochimique (4), un capteur de température (6) associé à l'accumulateur (4), un capteur (7) de tension et un capteur (8) d'intensité de courant permettant d'estimer respectivement la tension ($U(t)$) aux bornes de l'accumulateur (4) et l'intensité de courant ($i(t)$) traversant l'accumulateur (4), un
15 calculateur (13) configuré pour estimer, en utilisant notamment les valeurs de tension ($U(t)$) et d'intensité ($i(t)$) un niveau de charge ($SOC(t)$) de l'accumulateur (4) au cours du temps (t), caractérisé en ce que le système comprend une unité de commande électronique (5) configurée pour calculer une valeur barycentrique d'un état de
20 vieillissement de l'accumulateur ($SOHE_{bary}(t)$), comme un barycentre d'au moins une première ($SOHE_{model}(t)$), et une seconde ($SOHE_{coulomb}(t)$, $SOHE_R(t)$) valeurs caractérisant un état de vieillissement de l'accumulateur et calculées par deux méthodes différentes, et en ce que les coefficients barycentriques (α_1 , α_2 , α_3)
25 utilisés pour calculer la valeur barycentrique ($SOHE_{bary}(t)$), à un instant donné dépendent de la valeur prise par le SOHE calculé selon la première méthode ($SOHE_{model}(t)$) lors de l'évaluation de celle-ci à un instant précédent.

30 10. Système d'alimentation électrique selon la revendication 9, comprenant une unité de gestion de l'accumulateur (5) configurée pour augmenter au cours du cycle de vie de l'accumulateur (4), la tension de fin de charge définissant la tension maximale à laquelle on autorise un système de recharge à amener l'accumulateur,

la tension de fin de charge étant imposée en fonction de la valeur barycentrique calculée ($SOHE_{\text{bary}}(t)$).

1/1
FIG.1

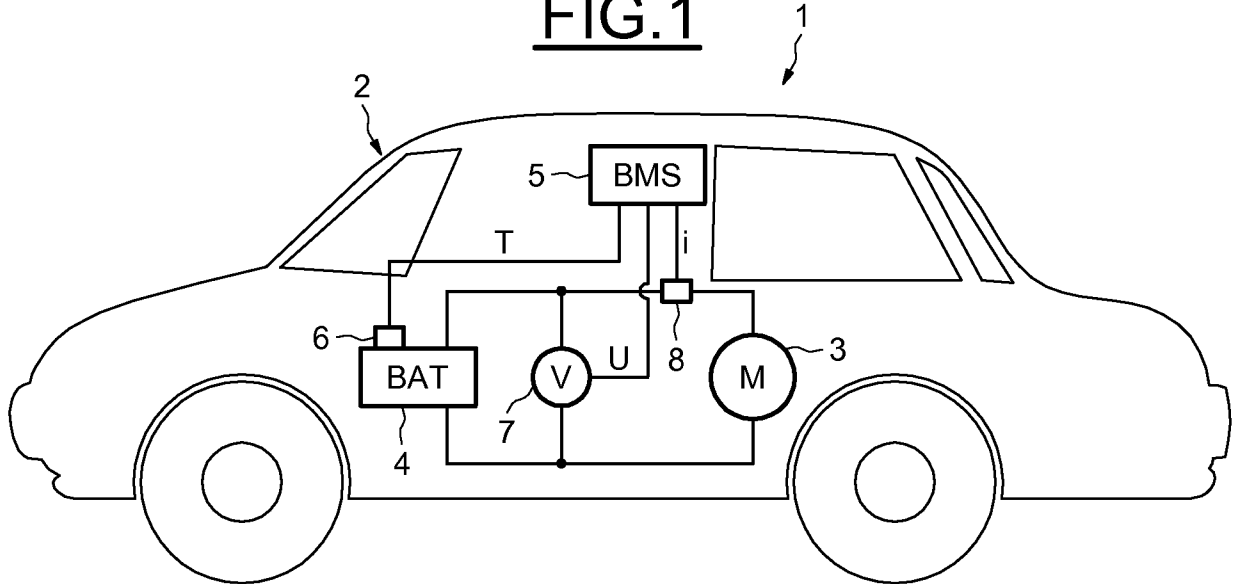
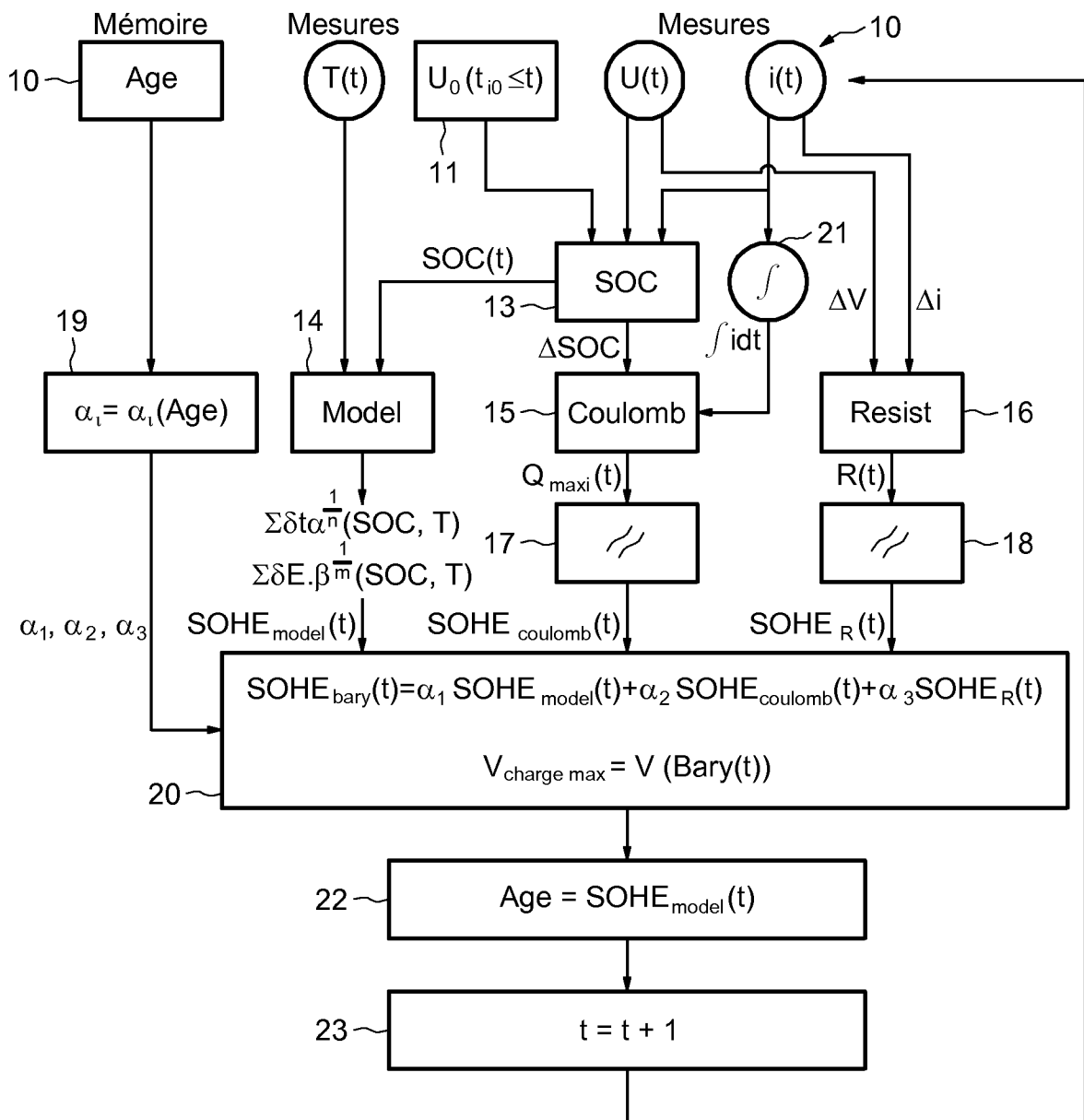


FIG.2



INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2014/051826

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER
INV. G01R31/36
ADD. H01M10/44

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)
G01R H01M

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practicable, search terms used)
EPO-Internal, WPI Data

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	WO 2012/091076 A1 (SANYO ELECTRIC CO [JP]; MAEDA REIZO [JP]) 5 July 2012 (2012-07-05) abstract; figures 1,2,6,10 & EP 2 660 615 A1 (SANYO ELECTRIC CO [JP]) 6 November 2013 (2013-11-06) paragraph [0027] - paragraph [0032] paragraphs [0037], [0041], [0042] paragraph [0049] - paragraph [0063] paragraph [0067] figures 1,2,6,10 -----	1-5,7-10
X	FR 2 971 855 A1 (RENAULT SA [FR]) 24 August 2012 (2012-08-24) figures 1,2,3 page 19, line 25 - page 22, line 5 ----- -/--	1,9

Further documents are listed in the continuation of Box C.

See patent family annex.

* Special categories of cited documents :

"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance

"E" earlier application or patent but published on or after the international filing date

"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)

"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means

"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention

"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone

"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art

"&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search 1 September 2014	Date of mailing of the international search report 08/09/2014
---	--

Name and mailing address of the ISA/ European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016	Authorized officer Hof, Klaus-Dieter
--	---

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International application No
PCT/FR2014/051826

C(Continuation). DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Category*	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	WO 2012/148019 A1 (SK INNOVATION CO LTD [KR]; JIN SHAN SHAN [CN]; LIM JAE HWAN [KR]; HAN) 1 November 2012 (2012-11-01) abstract; figures 2,5,7 & US 2014/052396 A1 (JIN SHAN SHAN [KR] ET AL) 20 February 2014 (2014-02-20) paragraph [0014] - paragraph [0018] paragraph [0065] - paragraph [0074] figures 2,5,7 -----	1-10

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International application No

PCT/FR2014/051826

Patent document cited in search report		Publication date		Patent family member(s)		Publication date
WO 2012091076	A1	05-07-2012	EP	2660615 A1		06-11-2013
			US	2013278221 A1		24-10-2013
			WO	2012091076 A1		05-07-2012

FR 2971855	A1	24-08-2012	NONE			

WO 2012148019	A1	01-11-2012	US	2014052396 A1		20-02-2014
			WO	2012148019 A1		01-11-2012

<p>A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE INV. G01R31/36 ADD. H01M10/44</p>		
<p>Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB</p>		
<p>B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE</p>		
<p>Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) G01R H01M</p>		
<p>Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche</p>		
<p>Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si cela est réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data</p>		
<p>C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS</p>		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	WO 2012/091076 A1 (SANYO ELECTRIC CO [JP]; MAEDA REIZO [JP]) 5 juillet 2012 (2012-07-05) abrégé; figures 1,2,6,10 & EP 2 660 615 A1 (SANYO ELECTRIC CO [JP]) 6 novembre 2013 (2013-11-06) alinéa [0027] - alinéa [0032] alinéas [0037], [0041], [0042] alinéa [0049] - alinéa [0063] alinéa [0067] figures 1,2,6,10	1-5,7-10
X	----- FR 2 971 855 A1 (RENAULT SA [FR]) 24 août 2012 (2012-08-24) figures 1,2,3 page 19, ligne 25 - page 22, ligne 5 ----- -/--	1,9
<p><input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents</p>		
<p><input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe</p>		
<p>* Catégories spéciales de documents cités:</p>		
<p>"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent</p>		<p>"T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention</p> <p>"X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément</p> <p>"Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier</p> <p>"&" document qui fait partie de la même famille de brevets</p>
<p>"E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date</p>		
<p>"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)</p>		
<p>"O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens</p>		
<p>"P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée</p>		
<p>Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée</p>		
<p>1 septembre 2014</p>		<p>Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale</p> <p>08/09/2014</p>
<p>Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale</p> <p>Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Fax: (+31-70) 340-3016</p>		<p>Fonctionnaire autorisé</p> <p>Hof, Klaus-Dieter</p>

C(suite). DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie*	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	<p>WO 2012/148019 A1 (SK INNOVATION CO LTD [KR]; JIN SHAN SHAN [CN]; LIM JAE HWAN [KR]; HAN) 1 novembre 2012 (2012-11-01) abrégé; figures 2,5,7</p> <p>& US 2014/052396 A1 (JIN SHAN SHAN [KR] ET AL) 20 février 2014 (2014-02-20) alinéa [0014] - alinéa [0018] alinéa [0065] - alinéa [0074] figures 2,5,7</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-10

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Demande internationale n°

PCT/FR2014/051826

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
WO 2012091076 A1	05-07-2012	EP 2660615 A1 US 2013278221 A1 WO 2012091076 A1	06-11-2013 24-10-2013 05-07-2012
FR 2971855 A1	24-08-2012	AUCUN	
WO 2012148019 A1	01-11-2012	US 2014052396 A1 WO 2012148019 A1	20-02-2014 01-11-2012